COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUSEY

SÉANCE DU 23 JUILLET 2015

Délibérations n°01 à 09

Date de convocation : 16/07/2015 **Date d'affichage :** 24/07/2015

Nombre de conseillers :

en exercice: 19 présents: 14 votants: 18

L'an deux mille quinze, le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Municipal de Pusey s'est réuni à 18 H 30, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de René REGAUDIE, Maire, après convocation légale adressée le 16 juillet 2015.

Conseillers présents :

René REGAUDIE, Marie-Christine MOINOT, Pierre CLERC, Patrice MANTION, Sandra VIENNET, Gaston VUILLEMOT, Marie-Jeanne SAUGET, Marie-Andrée GALLECIER, Annick MOUILLET, Philippe BANET, Patrick REYNOUD, Myriam CHARPIN-CORDUANT, Emmanuel ODRION, Gaëlle DE JÉSUS.

Conseillers absents excusés :

Mesdames Katy DIDIER-PETIT, Béatrice PAOLIN et Messieurs Jean-Jacques POLIEN, Daniel FRANCHI, Christophe DAMPENON.

Conseillers représentés :

Monsieur Jean-Jacques POLIEN a donné procuration à Madame Marie-Christine MOINOT.

Monsieur Daniel FRANCHI a donné procuration à Madame Sandra VIENNET.

Monsieur Christophe DAMPENON a donné procuration à Monsieur René REGAUDIE.

Madame Béatrice PAOLIN a donné procuration à Monsieur Pierre CLERC.

Madame Marie-Christine MOINOT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces formalités remplies, Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE (Délibération n°01) :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de Pusey de bien vouloir approuver le compte-rendu de la dernière séance plénière du 13 Juin 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le compte-rendu de la dernière séance du Conseil Municipal de Pusey en date du 13 Juin 2015.

CR CM 23/07/2015 Page 1/7

2/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2014 : GRDF (Délibération n°02) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la communication faite par GrDF de son rapport d'activité pour l'année 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

PREND ACTE de la communication faite par GrDF de son rapport d'activité pour l'année 2014.

3/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2014 : SITA FD (Délibération n°03) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la communication faite par SITA FD de son rapport d'activité pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de la communication faite par SITA FD de son rapport d'activité pour l'année 2014.

4/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2014 : SYTEVOM (Délibération n°04) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la communication faite par le SYTEVOM de son rapport d'activité pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de la communication faite par le SYTEVOM de son rapport d'activité pour l'année 2014.

5/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2014 : CAV (Délibération n°05) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la communication faite par la CAV de son rapport d'activité pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de la communication faite par la CAV de son rapport d'activité pour l'année 2014.

6/ GESTION DU « CAFÉ-RESTAURANT » : BAIL COMMERCIAL (Délibération n°06) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal de Pusey avait défini les conditions de location de l'ancien « Café-Restaurant » au profit de Monsieur CARCIONE Giacomo par délibération n°06 en date du 12 Décembre 2014.

Monsieur CARCIONE Giacomo souhaite résilier ce bail en date du 31 Juillet 2015 et nous informe vouloir vendre son fonds de commerce à Madame DA COSTA Maria.

Madame DA COSTA Maria souhaite donc que la Commune de Pusey lui loue le « Café-Restaurant » et également la salle de restaurant annexe et sa remise d'une superficie supplémentaire de 57 m² et ce, à compter du 1er Août 2015.

Il appartient donc au Conseil Municipal de Pusey de définir les conditions d'utilisation de l'ancien « Café-Restaurant ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

<u>CHOISIT</u> Madame DA COSTA Maria comme locataire de l'ancien « Café-Restaurant » en remplacement de Monsieur CARCIONE Giacomo ;

<u>AUTORISE</u> la rédaction d'un bail commercial avec Madame DA COSTA Maria pour le local nu de l'ancien « Café-Restaurant » comprenant également la salle de restaurant annexe et sa remise d'une superficie supplémentaire de 57 m² et ce, pour une durée de 3 ans à compter de la prise effective du local ;

FIXE le loyer mensuel du local nu de l'ancien « Café-Restaurant » à hauteur 500 €uros net ;

CR CM 23/07/2015 Page 2/7

DESIGNE la SCP Christophe PERROS, Lucie CUSENIER & Sylvie SCHMITT – sise 6 Avenue du Durgeon à Vesoul – comme notaires pour la rédaction du bail commercial sachant que les frais afférents seront à la charge de Madame DA COSTA Maria en qualité de preneur ;

<u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce contrat de bail commercial.

7/ BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°01 (Délibération n°07) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'ajuster les crédits ouverts lors du Budget Primitif 2015.

Les mouvements sont les suivants :

DEPENSES INVESTISSEMENT				
Imputation	Libellé	OPERATION	CREDITS 2015	D.M. n°1
	OPERATION 1002	– BÂTIMENTS	S	
21 / 2116	Aménagements de terrains	1002	0.00 €	+ 3 000.00 €
23 / 23131	Trx – Restaurant	1002	3 500.00 €	+ 38 000.00 €
23 / 23132	Trx – Église	1002	5 800.00 €	- 5 000.00 €
23 / 23134	Divers trx sur bâtiments	1002	69 600.00 €	+ 88 000.00 €
23 / 23135	Trx – Logements	1002	50 600.00 €	- 16 000.00 €
	OPERATION 10	004 – VOIRIE		
23 / 231523	Trx – Lotissement du Mont Chanois	1004	327 500.00 €	- 20 000.00 €
	OPERATION 1011 – SPORT, JEUNESSE, CULTURE			
21 / 21281	Amgt terrain BMX / VTT	1011	0.00 €	+ 10 000.00 €
21 / 2184	Mobilier	1011	0.00 €	+ 4 000.00 €
23 / 231525	Trx – Terrains sportifs	1011	20 000.00 €	- 5 000.00 €
		TO	TAL:	+ 97 000.00 €

RECETTES INVESTISSEMENT				
Imputation	Libellé	OPERATION	CREDITS 2015	D.M. n°1
	NON AFF	ECTE		
10 / 10226	Taxe d'Aménagement	N/A	22 000.00 €	+ 3 000.00 €
021 / 021	Virement de la sec° de fct	N/A		+ 16 000.00 €
OPERATION 1002 – BÂTIMENTS				
16 / 1641	Emprunts	1002	0.00€	+ 75 000.00 €
	OPERATION 10	004 – VOIRIE		
13 / 13235	Subv. D70 – AED	1004	10 000.00 €	- 7 000.00 €
13 / 13258	Subv. SIED70 – Horloges	1004	0.00 €	+ 1 000.00 €
13 / 1342	Subv. Amendes de police	1004	0.00€	+ 4 000.00 €
OPERATION 1011 – SPORT, JEUNESSE, CULTURE				
13 / 13237	Subv. D70 – Terrains sportifs	1011	0.00€	+ 5 000.00 €
		ТО	TAL:	+ 97 000.00 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Imputation	Libellé	CREDITS 2015	D.M. n°1
012 / 6218	Personnel mis à disposition	6 200.00 €	+ 20 000.00 €
012 – CHARGES DE PERSONNEL			+ 20 000.00 €
65 / 657483	Subv. Micro-Crèche	20 000.00 €	- 10 000.00 €
012 – CHARGES DE PERSONNEL - 10 000			- 10 000.00 €
023 – VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT			+ 16 000.00 €
		TOTAL:	+ 26 000.00 €

CR CM 23/07/2015 Page 3/7

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Imputation	Libellé	CREDITS 2015	D.M. n°1	
013 / 6419	Rembt frais de personnel	4 950.00 €	+ 25 500.00 €	
013 – ATTENUATION DES CHARGES			+ 25 500.00 €	
70 / 7023	Menus produits forestiers	0.00€	+ 250.00 €	
70 / 7024	Rembt forfaitaire agricole	0.00€	+ 250.00 €	
	70 / 7025 Taxe d'affouage 800.00 €			
70 – PRODUITS DES SERVICES			+ 1 500.00 €	
74 / 7411	D.G.F.	110 000.00 €	- 5 000.00 €	
74 / 74121	D.S.R.	17 000.00€	+ 500.00 €	
74 / 7473	Subv. Département	7 000.00 €	- 1 500.00 €	
74 / 74838	État – Compensation autres	15 500.00 €	- 500.00 €	
74 / 7488	État - Autres	0.00€	+ 4 500.00 €	
74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			- 2 000.00 €	
75 / 752	Revenu des immeubles	43 000.00 €	+ 1 000.00 €	
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			+ 1 000.00 €	
		TOTAL:	+ 26 000.00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la Décision Modificative n°1 comme ci-dessus retracée.

8/ BUDGET LOTISSEMENT « EN L'ECHELOTTE » : DÉCISION MODIFICATIVE N°01 (Délibération n°08) :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient d'ajuster les crédits ouverts lors du Budget Primitif 2015.

Les mouvements sont les suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Imputation	Libellé	CREDITS 2015	D.M. n°1
011 / 6015	Achat de terrains	33 000.00 €	+ 1 500.00 €
011 / 605	Trx de viabilisation	752 000.00 €	- 2 000.00 €
011 / 608	Frais accessoires	2 000.00 €	+ 500.00 €
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL			0.00 €
66 / 66111	Intérêts des emprunts	17 000.00 €	- 2 500.00 €
	Intérêts des comptes courants	0.00€	+ 2 500.00 €
66 – CHARG	66 – CHARGES FINANCIERES		
		TOTAL:	0.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la Décision Modificative n°1 comme ci-dessus retracée.

9/ ASSIETTE ET DESTINATION DES COUPES DE BOIS : EXERCICE 2016 (Délibération n°09) :

Monsieur le Maire présente le programme établi par les services de l'ONF et ce pour l'exercice 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

<u>APPROUVE</u> l'assiette des coupes de l'exercice 2015 dans les parcelles de la forêt communale de Pusey : Numéro : $7^{AFJ} - 8^{AFJ} - 11 - 14^{AFA}$.

<u>DECIDE</u> de vendre sur pied, par les soins de l'O.N.F., en futaie affouagère les arbres susceptibles de fournir des grumes dans les parcelles $n^{\circ}11 - 14^{AFA}$.

<u>DECIDE</u> de partager, non façonné, sur pied, aux affouagistes le bois de chauffage dans les parcelles $n^{\circ}7^{AFJ} - 8^{AFJ} - 11 - 14^{AFA}$ et en demander ainsi la délivrance.

CR CM 23/07/2015 Page 4/7

APPROUVE les produits qui seront vendus selon les critères suivants :

Essence	Diamètre	Découpe	
Chêne	35	30	
Hêtre 35 30			
Charme 35 25			
Divers : Estimation de l'agent ONF			

FIXE les conditions suivantes pour les produits vendus :

- Les produits mis en vente seront soumis aux clauses particulières suivantes :
 - réinvestissement pour travaux forestiers suivant aménagement.
- Dans le cadre de l'exploitation du bois d'affouage réalisée par les affouagistes eux-mêmes et, après partage, il convient de désigner trois garants responsables :
 - Monsieur REYNOUD Patrick;
 - Monsieur ODRION Emmanuel;
 - Monsieur VUILLEMOT Gaston.

- Situation des coupes et nature des produits concernés :

Nature	Amélioration	Éclaircie
Parcelles	N°11 – 14 ^{AFA}	N °7 ^{AFJ} – 8 ^{AFJ}
Produits à	Petites futaies marquées en abandon	Seules les tiges griffées ou marquées en abandon
exploiter	Houppiers	

- Délais d'exploitation :

Parcelles		N°11 – 14 ^{AFA}	N°7 ^{AFJ} – 8 ^{AFJ} – 11 – 14 ^{AFA}
Nature des produits		Grumes	Chauffage
Début de la coupe		Suivant permis	
	Abattage	30/06/2017	15/06/2017
Fin de	Façonnage	30/06/2017	15/06/2017
	Vidange	31/10/2017	31/10/2017

- Conditions particulières :

Faute par les affouagistes de respecter les délais ou conditions, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur droit pour cet exercice, et la Commune de Pusey disposera librement des produits.

10/ QUESTIONS DIVERSES:

Un tour de table est fait :

• Intervention de Monsieur Pierre CLERC :

Monsieur CLERC informe l'Assemblée des travaux en cours :

- Les travaux de l'École doivent être faits cet été ;
- Les travaux de la Salle Polyvalente sont en cours ;
- Les travaux de la « Salle des Banquets » du « Bar-Restaurant » sont également en cours.
- Quant au lotissement « En l'Echelotte », des problèmes sont à régler par l'entreprise adjudicatrice du marché avant la réception sans réserve du chantier.

Des problèmes d'éclairage public sont constatés en niveau de la « Rue Henry Athey » et de la « Place de Fontenois ». Des essais sont en cours pour localiser le problème.

• Intervention de Monsieur Patrice MANTION :

La piste de « Pump Track » est terminée et est mise en service depuis 1 semaine.

Ce nouvel équipement rencontre un franc succès.

Il parait judicieux de penser à installer une poubelle et un banc.

CR CM 23/07/2015 Page 5/7

Monsieur MANTION informe l'Assemblée que le site internet de la Commune de Pusey se voit doté d'une nouvelle rubrique intitulée « travaux ».

• Intervention de Madame Sandra VIENNET :

Madame VIENNET fait le point :

- La fête de fin d'année scolaire s'est bien passée ;
- Pour le fleurissement, la Commission est un petit peu déçu de l'entretien des haies des maisons :
- Le « plan canicule » a été activé avec le contact d'une dizaine de personnes. Les personnes le plus fragiles sont déjà « surveillées » par des proches ou organismes.

• Intervention de Madame Gaëlle DE JESUS :

Madame DE JESUS rapporte que des personnes sont étonnées de voir le terrain de football arrosé alors que des restrictions d'eau sont en cours.

Monsieur le Maire va faire le nécessaire pour stopper l'arrosage pour lequel il n'était pas informé. Après vérifications, il s'avère que l'arrosage des terrains de sports est interdit entre 08h00 et 20H00.

• Intervention de Monsieur Emmanuel ODRION :

Le club de foot de Pusey demande un spot pour le petit terrain de foot pour octobre 2015.

• Intervention de Madame Myriam CHARPIN:

Madame CHARPIN se fait l'écho de personnes extérieures de Pusey qui ont trouvé très joli le feu d'artifices et qui félicitent la Municipalité de Pusey.

• Intervention de Monsieur Philippe BANET :

Monsieur BANET fait le point rapide sur l'organisation du « Marché de Noël » (les 05 et 06 décembre 2015) qui sera débattue plus longuement lors du prochain Conseil Municipal :

- La Salle Polyvalente et la Maison des Associations seront mobilisées tout comme les conseillers municipaux ;
- Déjà 24 exposants sont inscrits ;
- À voir pour la restauration des exposants.

Monsieur BANET suggère de redéfinir l'espace dédié pour le concours de pétanque - qui a eu lieu dernièrement - car trop de place est perdue. Toutefois, Monsieur BANET félicite la bonne ambiance autours de cette manifestation.

Intervention de Madame Annick MOUILLET :

Madame MOUILLET demande la possibilité d'installer un candélabre au bout de l'Impasse des Bleuets.

• Intervention de Madame Marie-Andrée GALLECIER :

Madame GALLECIER trouve disgracieux l'affichage installé pour des manifestations aux entrées de Pusev.

Il est suggéré de demander au Président du Département de la Haute-Saône (propriétaire des terrains) d'installer des grilles comme fait au niveau du rond-point du Lac.

• Intervention de Madame Marie-Christine MOINOT :

Madame MOINOT informe l'Assemblée sur le fait que le « Centre Aéré » fonctionne bien. La semaine prochaine, les enfants pourront bénéficier d'une initiation au cirque.

Concernant l'implantation de praticiens médicaux, le dossier avance très bien :

- La Bibliothèque va déménager pour s'installer dans l'aile laissée vide de l'Ancien Groupe Scolaire :
- Les locaux de la Bibliothèque vont être aménagés pour accueillir des cabinets médicaux ;
- Monsieur le Maire et ses Adjoints ont rencontré ce-jour le futur médecin généraliste qui s'installera dans ces nouveaux locaux tout début d'année 2016.

CR CM 23/07/2015 Page 6/7

• Intervention de Monsieur René REGAUDIE :

Monsieur REGAUDIE informe l'Assemblée qu'il a vu avec la CAV pour interdire le stationnement des poids lourds au niveau de la zone « Oasis ».

Des poubelles vont être également installées à la zone « Oasis ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 09.

Le Maire,

René REGAUDIE

La Secrétaire de séance,

Marie-Christine MOINOT

CR CM 23/07/2015 Page 7/7